

INFO CHANTIER

AVENUE DE L'ÉTANG

TRAVAUX

TRAVAUX DE POSE D'ENROBÉS

DU 10 AU 17 JUILLET 2022

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Des travaux de pose d'enrobés sur l'avenue de l'Étang sont planifiés sur 3 jours du dimanche 10 juillet au dimanche 17 juillet 2022.

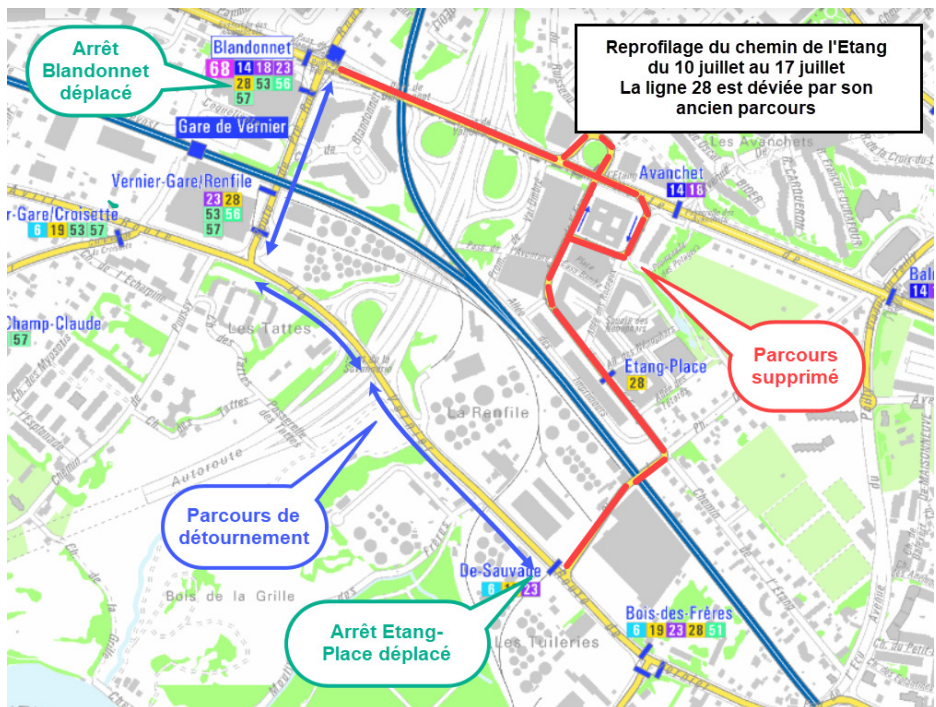
Ces travaux vont générer d'importantes perturbations dans le quartier de l'Étang et aux alentours tant au niveau des transports publics (ligne 28) que du trafic motorisé. Sont principalement concernés par ces travaux, les habitants et les visiteurs :

- des immeubles sis 64 à 70 avenue de l'Étang (Coopérative d'habitation des Cheminots);
- des villas sises 40 à 44 avenue de l'Étang et 1 à 34 chemin J.-Ph.- De-SAUVAGE;
- des nouveaux immeubles du quartier de l'Étang;

Les cheminements piétons et le trafic cycliste ne seront pas affectés par ces interventions.

Transports Publics – Ligne n°28

La ligne de bus n°28 sera exceptionnellement déviée du dimanche 10 au dimanche 17 juillet compris. Elle circulera entre les arrêts Bois-des-Frères et Blandonnet et ne transitera donc plus dans le Quartier de l'Étang; l'arrêt Place de l'Étang est déplacé à l'arrêt Philibert-de-Sauvage sur la route de Vernier.



TRAFIC MOTORISÉ

Dimanche 10 juillet 2022

La pose des enrobés concernera la Boucle du Ruisseau ainsi que l'avenue de l'Étang depuis le giratoire chemin J.-Ph.- De-SAUVAGE jusqu'au droit de l'allée des Roseaux.

- L'accès au quartier de l'Étang (parkings souterrains District et Fabriques) et aux immeubles sis 64 à 76 avenue de l'Étang ne pourra se faire que depuis la route de Meyrin, direction Genève. Ainsi, l'accès en voiture dans le quartier depuis la Route de Meyrin en provenance de Genève, nécessitera d'emprunter la route de Pré-Bois et de rebrousser sous le Pont de Pré-Bois pour permettre de rejoindre l'avenue de l'Étang
- Pour sortir sur la Route de Meyrin, direction Pré-Bois, il conviendra d'accéder sur la Route de Meyrin, direction Genève, d'emprunter l'avenue De-BAPTISTA dans le Quartier des Avanchets, puis de rebrousser dans le premier giratoire afin de rejoindre la Route de Meyrin, direction Pré-Bois.
- Pour accéder ou sortir des villas sises du 1 au 34 chemin J.-Ph.- De-SAUVAGE les habitants et visiteurs devront emprunter la route/contre route de Meyrin au nord du chemin J.-Ph.-De-SAUVAGE, le nouveau giratoire au croisement de l'avenue de l'Étang devant être fermé pour les travaux.
- **Des agents de circulation seront présents aux carrefours et orienteront les automobilistes désireux de sortir ou de se rendre dans le quartier de l'Étang.**

Voir plan n°1

Lundi 11 juillet 2022

La pose des enrobés concernera le tronçon de l'avenue de l'Étang le long de l'Ilot C et A ainsi que l'avenue de l'Étang entre le bâtiment ERI et l'immeuble de la coopérative des Cheminots.

- L'accès aux immeubles sis 64 à 70 avenue de l'Étang ne pourra se faire que depuis la route de Meyrin direction Pré-Bois, en empruntant la Boucle du Ruisseau.
- L'accès en voiture à ces immeubles depuis la route de Meyrin en provenance de Pré-Bois, nécessitera d'emprunter l'avenue De-BAPTISTA dans le quartier des Avanchets et de rebrousser dans le premier giratoire pour permettre de rejoindre la Boucle du Ruisseau.

- Pour sortir sur la route de Meyrin direction Genève, il conviendra d'emprunter la Boucle du Ruisseau et de rebrousser sous le Pont de Pré-Bois pour rejoindre ladite route.
- Pour les habitants du quartier de l'Étang et des villas sises chemin J.-Ph.- De-SAUVAGE, la circulation motorisée sera identique à celle en place actuellement.

Voir plan n°2

Mardi 12 juillet 2022

La pose des enrobés concernera le tronçon de l'avenue de l'Étang le long de l'Ilot C et A ainsi que l'avenue de l'Étang entre le bâtiment ERI et l'Ilot B.

- L'accès aux immeubles sis 64 à 70 avenue de l'Étang ne pourra se faire que depuis la route de Meyrin direction Genève avec la nécessité de rebrousser sous le pont de Pré-Bois pour les véhicules en provenance de Genève ;
- La sortie depuis ces mêmes immeubles ne sera possible que sur la route de Meyrin direction Genève nécessitant un rebroussement dans le quartier des Avanchets pour les véhicules souhaitant se rendre en direction de Pré-Bois ;
- Pour les habitants du quartier de l'Étang et des villas sises chemin J.-Ph.- De-SAUVAGE la circulation motorisée sera identique à celle en place actuellement.

Voir plan n°3

En cas de mauvaises conditions météorologiques, le planning présenté est susceptible d'être décalé d'un ou plusieurs jours. À l'inverse si elles permettent d'achever ces travaux avant la date du 17 juillet, l'arrêt de bus « Place de l'Étang » sera remis en service également avant cette échéance.

La Ville de Vernier remercie par avance les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée, et recommande aux usagers de circuler avec prudence en se conformant à la signalisation mise en place.